

Proportion de la population vivant dans les localités où l'indice de vitalité économique est faible

Description

L'indicateur présente la part de la population du Québec vivant dans une localité où l'indice de vitalité économique appartient au dernier quintile. Pour identifier ces localités, on répartit l'ensemble des localités en cinq groupes égaux selon la valeur de l'indice de vitalité économique. Le cinquième - et dernier - quintile regroupe les localités qui ont la plus faible vitalité économique.

L'indice de vitalité économique des territoires est calculé sur la base de trois indicateurs représentant chacun une dimension essentielle de la vitalité, soit le marché du travail, le niveau de vie et le dynamisme démographique. Ces indicateurs sont respectivement le taux de travailleurs de 25 à 64 ans, le revenu médian avant impôt de la population de 18 ans et plus et le taux d'accroissement annuel moyen (TAAM) de la population sur 5 ans.

La valeur de l'indice de vitalité économique peut être soit négative, soit positive. En règle générale, lorsque l'indice d'une localité présente une valeur négative, cela signifie que celle-ci se situe dans la deuxième moitié du classement.

Les localités pour lesquelles un indice de vitalité économique est calculé sont les municipalités, les communautés autochtones, les territoires non organisés, lorsqu'ils comptent 40 habitants et plus (voir Précaution).

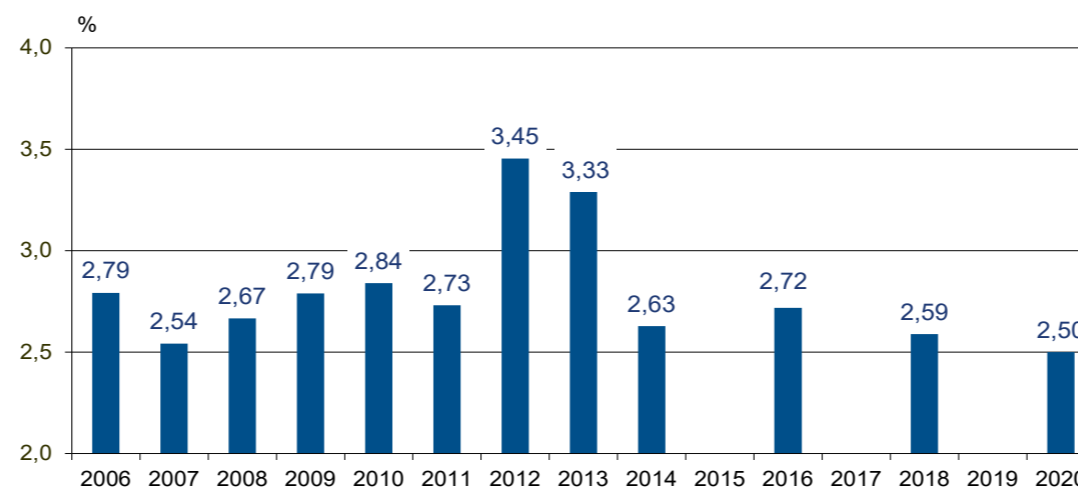
Le taux de travailleurs des 25 à 64 ans est le rapport entre le nombre de travailleurs de 25 à 64 ans et le nombre de particuliers de 25 à 64 ans de ce territoire ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec. Un travailleur est un salarié ou un travailleur autonome estimé en fonction des montants déclarés à Revenu Québec au titre des revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi ajustés, d'aide financière de dernier recours et de retraite. L'estimation se base sur la proportion qu'occupent les revenus d'emploi et d'entreprise déclarés par chaque particulier sur la somme des revenus cités précédemment.

Le revenu médian est la valeur centrale qui sépare en deux parties égales un groupe donné de particuliers ayant un revenu. Ce revenu se compose des salaires, traitements et commissions, du revenu net provenant d'un travail autonome, du revenu de placements, des pensions de retraite, des transferts gouvernementaux et des autres revenus en espèces.

Le taux d'accroissement annuel moyen (TAAM) de la population sur 5 ans est la variation annuelle moyenne sur cinq ans de l'effectif de la population, rapportée à la population moyenne de la période. Le TAAM sur cinq ans permet de dégager une tendance de fond ayant trait à l'évolution démographique puisqu'il minimise l'impact des valeurs extrêmes et inhabituelles.

Dernière mise à jour de la fiche : 30 mars 2023
Mise à jour de la fiche prévue : hiver 2024

Ensemble du Québec, 2006 à 2014, 2016, 2018 et 2020



Source : Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.
Note : Données révisées 2006 à 2018. Prochaine donnée : Décembre 2024.

Précaution

L'indice de vitalité économique n'est pas calculé pour les localités de moins de 40 habitants (24 localités habitées en 2020), car, sous ce seuil, le TAAM devient instable car l'ajout ou le retrait de quelques personnes engendre une fluctuation importante du taux. À compter de l'année de référence 2020, les localités qui n'ont pu maintenir une population de 40 habitants et plus tout au cours des différentes années couvertes par la période concernée par le TAAM quinquennal de la population sont également exclues de l'IVE. Pour cette raison, le TNO du Lac-Ministuk dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean a été écarté du calcul de l'indice de 2020.

L'indice des communautés de Wendake, de Kahnawake, d'Akwesasne, de Kanesatake, de Doncaster et de Lac-Rapide n'est pas non plus calculé. En effet, les estimations annuelles de la population de ces réserves autochtones ne peuvent être établies avec suffisamment de précision pour être utilisées dans le calcul de l'indice. Pour des raisons de confidentialité, les communautés religieuses de Notre-Dame-des-Anges et de Saint-Benoît-du-Lac, qui ont un statut officiellement de municipalité, n'ont fait l'objet d'aucun calcul. Les localités de 40 habitants et plus présentant un taux de couverture fiscale faible, soit sous les 50 %, sont également exclues de l'indice.

Le calcul de l'indicateur « Proportion de la population vivant dans les localités où l'indice de vitalité économique est faible » est par conséquent effectué seulement sur les populations des localités considérées par l'indice.

Depuis 2014, l'indice est calculé tous les deux ans.

Pour plus de détails sur la méthodologie de l'indice de vitalité économique, veuillez consulter la section du [site Web de l'ISQ consacrée à l'indice](#).

Analyse

En 2020, la proportion de la population québécoise vivant dans une localité où l'indice de vitalité économique appartient au dernier quintile est de 2,50 %. La tendance depuis 2006 est à peu près stable sauf en 2012 et en 2013, lorsque la ville de Shawinigan, qui compte environ 50 000 habitants, a basculé dans le 5^e quintile, expliquant en grande partie l'augmentation observée ces deux années-là.

En 2020, près de 214 014 personnes vivent dans des localités où l'indice de vitalité économique est situé dans le dernier quintile, soit de 3 015 de moins qu'en 2018.

De par la construction de l'indice de vitalité économique, on s'attend à ce que les trois indicateurs qui le composent présentent des résultats plus faibles dans le dernier quintile que dans les quatre premiers quintiles, ce qui est effectivement le cas. Le revenu total médian des particuliers des localités du dernier quintile est de 30 985 \$ alors que les revenus médians dans les autres quintiles s'échelonnent de 34 581 \$ à 46 389 \$. Le taux de travailleurs s'élève à 60,3 %, le seul sous la barre des 65 %. Le TAAM sur cinq ans est le plus négatif (- 5,0 personnes pour 1 000) des quintiles.

En 2020, c'est dans les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de la Côte-Nord et du Bas-St-Laurent que la proportion de la population vivant dans une localité où l'indice de vitalité économique est situé dans le dernier quintile est la plus élevée, étant établie respectivement à 46,7 %, 18,3 % et 16,6 %. En 2006, les proportions de ces régions étaient plus importantes.

Par ailleurs, moins de 1 % des habitants de la région métropolitaine de recensement de la partie québécoise d'Ottawa-Gatineau vit dans des localités où l'indice de vitalité économique est situé dans le dernier quintile.

Données statistiques détaillées

Le lecteur intéressé par des données déclinées à de plus petites échelles territoriales est invité à consulter le [fichier de données](#).

L'interprétation de l'indicateur présenté selon un territoire infra-provincial, par exemple selon la région administrative, est alors la suivante : part de la population de la région administrative vivant dans les localités de cette région où les indices de vitalité économique appartiennent au dernier quintile.